

LA FRONTIERE DANS LES ALPES (1)

Paul Guichonnet

Nous vous proposons pour les quatre numéros de cette année scolaire, le texte de l'intervention de M. Paul Guichonnet au Colloque international de St. Vincent "L'effet frontière dans les Alpes" (24-25-26 octobre 1988). Le thème traité, fortement d'actualité, ainsi que les très stimulantes réflexions qui y sont contenues, peuvent certainement intéresser les enseignants de la Vallée d'Aoste

Je remercie très vivement le Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste et les organisateurs de ce colloque de m'avoir fait l'honneur d'en ouvrir les travaux par quelques réflexions sur le thème de la frontière.

1. ACTUALITE DE LA FRONTIERE

Je me propose, tout d'abord, d'examiner ce que recouvrent ce concept et ce terme au cours des âges; d'en décrire les divers types et leurs incidences sur les sociétés et les états qu'elles séparent et enfin de voir quelles perspectives s'ouvrent à nous, au seuil de ce XXI^e siècle qui, dans une Europe occidentale en voie d'intégration, remet en question l'existence même des limites héritées du passé.

Dès l'Antiquité et, surtout, à partir des Temps modernes, les historiens, les militaires, les économistes et les politiques, en un mot tous ceux qui avaient à gérer, défendre et aménager l'espace, ont analysé le phénomène de la frontière.

Ils en ont proposé des explications, établi une typologie, mesuré les effets, élaboré des théories alliant la philosophie de l'histoire à la stratégie, le plaidoyer à la critique, l'examen objectif à la mythification passionnée.

La bibliographie sur les frontières est, dans toutes les langues, considérable et comporte des dizaines et des dizaines de références.

Chaque pays et chaque époque a traité de la frontière en général et de ses propres frontières. Ils l'ont fait avec leur génie

propre et selon les grandes idéologies du moment.

En schématisant à l'extrême, on pourrait dire que les Allemands ont forgé, au XIX^e siècle, une doctrine militante, mettant la géographie physique et humaine dont ils étaient les pères, au service de l'Etat géopolitique.

Les Anglo-Saxons-Britanniques dans leur archipel ou Américains dans leurs immenses plaines - ont, dans l'esprit du droit des gens et de la philosophie politique, pratiqué une lecture juridique et sociologique du phénomène. La France enfin, suivie par l'Italie et, maintenant, par de nombreux pays du Tiers-Monde, a personnalisé et sacralisé les frontières, justifiant la raison d'Etat par le sentiment populaire.

Dans cette revue des frontières, je m'attacherai surtout aux confins établis en Europe et, principalement, sur les Alpes,



Paul Guichonnet est membre d'honneur de l'Université de Genève et membre correspondant de l'Institut de France.

Géographe et historien, il a exercé sa carrière de chercheur et de professeur universitaire à Genève.

cette chaîne qui nous concerne au premier chef et où les conséquences du découpage politico-administratif ont été particulièrement significatives et lourdes de conséquences.

Je laisserai de côté les frontières des domaines maritime et aérien, champ d'étude et de controverses d'une richesse et d'une actualité particulière, mais dont la prise en compte dans cet exposé sortirait de l'optique alpine qui est la nôtre.

2. L'UTOPIE "ABOLITIONNISTE"

Une observation préjudicielle va me permettre d'entrer au coeur de mon propos.

L'homme de la rue qui lit les affiches annonçant notre colloque se demande probablement pourquoi tant de spécialistes sont réunis pour dissenter de la frontière et de ses incidences. Ses souvenirs scolaires et les informations des médias lui fournissent une image mentale et un stéréotype simples. La frontière est une ligne continue tracée sur la carte, jalonnée par des bornes, défendue par des soldats et surveillée par des douaniers, séparant nettement deux états. Elle fait partie de l'ordre inéluctable des choses, surtout dans les montagnes où elle court sur la crête de partage des eaux ou le long d'un cours d'eau. Elle est perceptible, évidente, et porte un nom rassurant, prédestiné: c'est une frontière "naturelle".

Et, de surcroît, pourquoi s'occuper des frontières, puisque le 31 décembre 1992 va ouvrir une ère nouvelle, marquée par leur disparition?

Des personnages éminents viennent d'exprimer cette conviction, avec l'autorité qui s'attache à leur prestige et à leur fonction.

Le 9 octobre dernier, le pape Jean-Paul II déclarait à Strasbourg, devant le Conseil de l'Europe: "Nous pensons que le dialogue avec les responsables de tous les pays du continent permettra d'agir en vue de la suppression de ces barrières imposées par la force. J'ai le sentiment de rejoindre le désir de millions d'hommes et de femmes qui savent qu'ils sont liés



L. Fachin

par une histoire commune et aspirent à un destin de solidarité, à la mesure de ce continent".

Jacques Delors, Président de la Commission européenne de Bruxelles et grand architecte de la construction de l'après 1992 affirme, de son côté:

"Il faut combattre résolument cette sorte d'Europe féodale qui n'offre que barrières, douanes, formalités, embarras bureaucratiques".

Dans un récent article, Barbara Spinelli, une spirituelle journaliste de *La Stampa* imaginait ce futur âge d'or:

"Une nouvelle terre nous a été promise, amène et fertile comme la Palestine assignée par Dieu au peuple élu, dans la Bible, qui s'appellera Europe sans frontières. Nous ne devons plus peiner pour l'atteindre, car ses promoteurs sont déjà à l'oeuvre et le jour de l'avènement est fixé, le 31 décembre 1992. Nous sommes au moment de nous précipiter en son sein et celui qui s'arrête sera perdu, hors de l'histoire... C'est une montée des ténèbres vers la lumière, une anabase et une entrée dans un temps nouveau. Demain ne sera plus comme hier., là où nous voyons des frontières nous n'en verrons plus; tomberont portes et murailles pour découvrir une immense salle à manger".

AU delà de l'ironie, ces phrases décrivent une aspiration diffuse qui accompagne, comme un leit-motiv, tout le XIX^e siècle des frontières naturelles le désir d'arriver à cette *Gestaltlose Weite*, cette "étendue informelle"

comme l'appelait en 1923 l'Allemand Carl Schmidt lieu d'élection d'une humanité dégagée des entraves et des pesanteurs nationales.

Dès 1921, au moment où, dans l'euphorie de la Société des Nations, les rêveries allaient bon train, deux géographes français, Jean Brunhes et Camille Vallaux avaient fortement réfuté cette illusion et justifié par avance, s'il en était besoin, le bien fondé de notre colloque d'aujourd'hui, lorsqu'ils écrivaient: (1)

«Il n'y a pas de sujet qui revienne plus souvent sous la plume d'utopistes humanitaires que la suppression des frontières. Soit pour leur suppression pure et simple, soit par l'établissement d'un fédéralisme universel qui les rendrait inoffensives, des gens qui ont coupé tout contact entre leur idéologie et la vérité des choses veulent obtenir la société meilleure de leurs rêves. Il leur paraît commode de biffer ces lignes arbitraires des cartes qui ne cadrent même pas avec les grandes divisions régionales reconnues par la géographie physique et qui, là où elles indiquent les contacts les plus douloureux, ne coïncident presque jamais avec les lignes de séparation naturelles. Il est bien tentant de soutenir que les frontières ont été inventées par les hommes d'Etat et par les militaires pour opprimer les peuples; il est facile de le faire croire aux simples, surtout dans un pays comme la France où le peuple se laisse naturellement entraîner à un idéalisme naturel et géné-

reux. Ceux qui auront une claire notion géographique de la frontière ne se laisseront pas aller à de tels écarts de l'imagination et de la pensée spéculative».

Au moment où l'analyse de l'espace est devenue la préoccupation majeure de la géographie, et qu'elle sous-tend toutes les démarches des politiques, des économistes, des sociologues et des aménageurs, on a peine à croire que des utopies simplistes, telle la suppression des frontières, dénoncées par Brunhes et Vallaux, soient aussi répandues et vulgarisées par ceux à qui elles profitent.

Car les frontières existent, et existeront toujours, sous une forme ou sous une autre, parce qu'elles font partie de l'essence même de l'espace terrestre humanisé dont elles sont un invariant. L'action des sociétés, plus ou moins efficace et, à une moindre échelle, les rapports entre individus, s'exercent dans une série de modules spatiaux, cernés par des limites. La limite est inséparable de la différence. Si l'on définit la région - cette catégorie socio-politique à l'ordre du jour - comme une portion d'espace chargée d'identité, le passage à une autre région se fait par une transition - frange ou marge - ou par une ligne de rupture, qui matérialisent la discontinuité.

Sous cet aspect, comme le disait Vidal de La Blache, l'oekoumène est fragmenté en une infinité de facettes, cernées par des limites qui en circonscrivent l'enveloppe et à l'intérieur desquelles s'individualise et s'exprime la diversité des genres de vie, produit du dialogue entre la nature et la culture.

Car c'est une tendance innée à l'animal ou à l'homme primitif que de marquer son biotope par des signes de reconnaissance, pour le différencier des autres, donc le reconnaître et se l'approprier. Les groupes humains organisés en états n'en useront pas autrement.

Ainsi, peut écrire C. Raffestin: «la frontière au sens géographique et politique que nous lui donnons n'est finalement qu'un sous-ensemble de l'ensemble des limites». (2)

Ainsi lorsque Jacques Delors

souhaite l'abolition des frontières, il oublie de mentionner que la Communauté européenne établira à sa périphérie la barrière douanière du tarif extérieur commun.

Pour nous autres Européens de l'Ouest, à plus forte raison chez les Alpains du Marché Commun et dans les jeunes générations, la perception de la frontière et le sentiment qu'elle pose problème, sont fortement émoussés. La présence des confins politiques et douaniers est très relativisée par la dématérialisation de la ligne divisionnelle. Nous passons d'un pays à un autre, par la route et le rail, sans contrôles d'identité, ou presque, et sous l'oeil le plus souvent indifférent et blasé des policiers et des douaniers. La consistance du phénomène-frontière tend ainsi à nous échapper, alors qu'il s'agit d'une réalité considérable. Les frontières ensèrent les terres émergées dans un réseau dont l'extension linéaire mesure 226.000 kilomètres, séparant 264 états contigus. Les confins ne sont pas, à l'inverse de ce qu'on pourrait croire, une spécialité européenne: les limites internes du Tiers-Monde revendiquent 79% des contacts entre états, et plus des trois-quarts (76%) de la longueur totale. C'est également dans ce secteur que se localise la quasi-totalité des 75 conflits frontaliers et territoriaux majeurs.

Dans la plupart des pays non-européens ou nord-américains, y compris dans les démocraties populaires où les nationalismes sont exacerbés, les frontières sont rigides, étanches, séparantes, dissuasives, voire meurtrières, comme le Rideau de Fer ou le Mur de Berlin. On observe les files des voyageurs qui s'apprêtent à les franchir, craintifs, résignés, soumis à de longues attentes et à de rigoureux contrôles. Le mot frontière y est connoté - comme autrefois en Europe - avec barrière, contrainte, arbitraire, artificiel, colonial, impérialiste, policier.

Il est vrai que le tracé des frontières a été, généralement, le fait du prince, vérifiant le mot de Georges Bidault selon lequel elles seraient les "cicatrices de l'Histoire".

Dans l'Europe d'aujourd'hui, moins de 2% des frontières sont le résultat de plébiscites exprimant la volonté des intéressés.

Sans trop déborder de mon sujet, qui concerne essentiellement les Alpes, je signalerai que les Européens, qui ont été les grands inventeurs et théoriciens des frontières ont, à l'ère colonialiste, imposé leurs conceptions de la limite aux territoires dont ils se disputaient la possession.

Les pays du Tiers-Monde ont non seulement conservé, mais mythifié à qui mieux mieux ces confins. Dans ce domaine, les grands "traceurs de frontières" ont été les Britanniques (21,5% de l'extension linéaire) et les Français (17,2%).



P. Rizzo

3. IMAGINAIRE DE LA FRONTIERE

Limite structurelle imprescriptible des aires d'activités humaines ou contour extérieur d'un espace étatique, projeté au sol par un pouvoir normatif, les frontières ne sont pas des entités neutres et des abstractions. Elles suscitent des représentations qui s'inscrivent dans la mémoire collective en symboles et parlent fortement à l'imaginaire. La frontière fabrique, de part et d'autre de son tracé, de l'économique, du social, de l'imagologie. Son franchissement dépayse et aiguise sensibilité et perception. Sa résonance est parfois, on l'a dit, négative mais, à l'inverse, elle fait naître des états d'âme liés à la tension et à la diversité des événements qui s'y déroulent.



F. Rizzo

On pourrait composer une anthologie littéraire de la frontière. Michel Butor a fortement ressenti cette poétique dans une typologie de la frontière tour à tour "limite, menace, spectre, profonde, naturelle, libre, constitutive, épaisse, franchie, ouverte". Surmontée, elle devient, écrit-il "demeure, diaphragme vivant qui peut produire le son, comme le recevoir. Demeure est le lieu où deux territoires s'enlacent dans l'amour, au point de contact de leurs épidermes. La frontière dédoublée, enfin détendue, s'avive en un couple dansant, qui dessine son ombre et sa flamme sur les parois de la caverne Terre et conquiert l'espace de ses propres embrassements".⁽³⁾

Dans un registre plus ironique, empruntons à Aldo Dami, géographe des frontières - et grand ami de la Vallée d'Aoste - ces notations:⁽⁴⁾

"Mon ami Emmanuel Mounier - le si regretté directeur d'*Esprit* - qui avait épousé une Belge et se trouvait à Malmédy, m'écrivait: "la limite des lan-

gues traverse de biais la boutique de l'épicier et sort derrière le bocal de cornichons". Et ce que j'enviais aux dictateurs, du temps où ils refaisaient tous les six mois la carte du monde, ce n'étaient pas leurs armes, c'étaient leurs crayons de couleur... Je ne suis guère amateur, ni visiteur, d'églises et de musées et de paysage... mais surtout de frontières. C'est qu'il y a une poésie des frontières. Après la descente du névé et du glacier c'est la rencontre du premier mazot, puis du premier village, la première école où l'on enseigne au tableau noir, dans une autre langue, une autre géographie. C'est cette sorte d'émotion qui vous saisit parfois au sommet d'un col, entre deux abîmes dans le grand vent. Et c'est autre chose que les frontières "invisibles", telles qu'elles existent entre Genève et Annemasse, ou entre Chiasso et Como! C'est autre chose aussi que ces lignes droites, si prosaïques, que suivent les frontières d'États aux États-Unis, au Canada ou en Australie".

Ou encore Aragon, dans le *Crève-coeur*:

"O frontaliers, ô frontaliers vos nostalgies

Comme les canaux vont vers la terre étrangère

La France ici finit ici naît la Belgique

Un ciel ne change pas où les drapeaux changèrent"
(Le printemps)

Le XIX^e siècle a exacerbé le mythe des frontières. Les soldats de l'An II écrivent sur le pont de Kehl: "Ici commence le pays de la Liberté"; en 1840, Becker, Musset et Lamartine se livrent à un combat poétique pour ou contre le *Rhin allemand*; en 1857, lorsque Neuchâtel est menacé par la Prusse, le paisible Genevois Henri-Frédéric Amiel compose son hymne belliqueux: "Roulez tambours, pour couvrir la frontière"; la génération de 1870 tourne son regard vers la "ligne bleue des Vosges". Le monument aux morts de la guerre 1915-1918 de Cavour, en Piémont, porte l'inscription:

"Pour revendiquer les limites sacrées que la nature a placées comme frontières à la Patrie, ils ont affronté, impavides, une mort glorieuse".

Tandis que, depuis des années, dans les sables du désert, Lybiens et Tchadiens se disputent par les armes la bande d'Aouzou...

4. SEMANTIQUE DE LA FRONTIERE

La manière de désigner le phénomène de la limite, du contact entre groupes humains et états, n'est pas univoque, ce qui laisse prévoir sa complexité. Dans un seul groupe linguistique il n'existe qu'un seul terme, à partir d'un vocable slave, qui a passé en hollandais, en danois, en allemand: *granica*, en polonais, *hranice* en tchèque et, en allemand, *Grenze*, apparu au XIII^e siècle et qui se généralise au XVI^e siècle, dans la langue de Luther. Les autres langues reflètent la dualité autour de laquelle tourne toute l'analyse et que Jean Gottmann formule ain-

si: «la frontière est-elle une ligne ou une zone?». Il semble bien que dans les acceptions initiales le sens comportait l'évocation d'une territorialité, davantage que celle d'une ligne idéale abstraite".

Dans les langues latines, le vocable dominant dérive de *frons*, *frontis*, au sens "d'être sur le devant", "d'être en face de" (espagnol: *frontera* - portugais: *fronteira* - italien et roumain: *frontiera*). En français, il apparaît au XIII^e siècle, comme l'ancien adjectif substantivé, au féminin: *frontière*, de *frontier*: "qui fait face", "qui est voisin de".

Mais on se sert aussi des dérivés de *finis* qui, dans le latin classique, veut dire aussi bien la limite d'un territoire que la partie terminale d'une contrée, proche de la frontière et qui donne l'adjectif *confins*, "ce qui touche à". En français, qui ne l'utilise qu'au pluriel, *les confins*, l'arrivée du mot est plus tardive (XV^e siècle) que celle de *frontière*. Il est très courant en italien, au masculin, *il confine*, existe en espagnol (*confines*), en portugais (*confins*) mais manque au roumain qui dit *marginii*, ou *limite*. Limite a également une double

acception en latin où *limes* est, au sens premier, le sentier, le passage entre deux champs et ensuite le rempart puis, au figuré, la limite et la frontière séparative.

C'est l'anglais qui exprime nettement la dualité, distinguant la région-frontière, *the frontier*, de la ligne-frontière, *the border*, *the boundary*. La frontière, au sens américain, est ce que les géographes nomment la "frange pionnière", front mobile de défrichement ou d'occupation humaine, qui avance. Ce phénomène, fondamental dans l'histoire des pays neufs (Etats-Unis, Canada, Brésil, Mandchourie) était peu familier à l'Europe occidentale, si bien que dans l'usage courant, *boundary* ou *border* équivalent à *frontières*. Mais le géographe australien Prescott écrit:

"rien n'autorise à utiliser les termes de "boundary" et "frontier" comme des synonymes, bien que cette confusion, qui est une erreur élémentaire, soit assez répandue".

House dit que la frontière (*frontier*) est une zone s'étendant des deux côtés d'une ligne qui démarque une frontière (*boundary*) internationale.

Bibliographie

- (1) *La géographie de l'histoire. Géographie de la paix et de la guerre sur mer et sur terre.*
- (2) *Cartes et figures de la terre*, Paris, Centre culturel Pompidou, 1980, p. 414.
- (3) In *La frontiera da stato a nazione. Il caso Piemonte*, a cura di Carlo Ossola, Claude Raffestin, Mario Ricciardi, Roma, Bulzoni, 1987, p. 407-412.
- (4) *La passion de l'indépendance*, Lausanne, 1980, p. 49-50.

Publications de Paul Guichonnet sur la Vallée d'Aoste:

Rappelons ici celles qui témoignent de l'intérêt que Paul Guichonnet - membre de l'Académie Saint-Anselme - a pour notre Région:

- 1951 - Quelques aspects de l'émigration des Savoyards et Valdôtains dans les pays alémaniques
- 1961 - L'Unité italienne - P.U.F. Paris
- 1963 - 1967 - Historique de la percée du Mont Blanc (deux tomes)
- 1964 - Xavier de Maistre et la Vallée d'Aoste
- 1980 - Histoire et civilisation des Alpes
- 1987 - Les bases géographiques de l'Histoire de la Vallée d'Aoste (Actes du Colloque international "La Valle d'Aosta e l'Arco Alpino nella politica del Mondo Antico" - Saint-Vincent 1987)
- 1988 - Ethnie, langues et nationalité (Actes du Colloque international "Langues et Peuple" - Gressoney 1988)



N. Apicco